

209C1225
FR0000120693-FS0576

2 octobre 2009

Déclaration d'intention (article L. 233-7 du code de commerce)

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Complément à D&I 209C1218 du 1^{er} octobre 2009

Par courrier reçu le 1^{er} octobre 2009, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« L'acquisition des titres de la société PERNOD RICARD par Capital Research and Management Company (CRMC) s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention de mettre en œuvre une stratégie particulière à l'égard de PERNOD RICARD ni d'exercer, à ce titre, une influence spécifique sur la gestion de cette dernière. CRMC n'a pas l'intention de prendre le contrôle de PERNOD RICARD ni de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur, membre du directoire ou du conseil de surveillance ».
